



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E150870

VALABLE JUSQU'AU

17/12/2026

ÉDITÉ LE

16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/2015

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 28/11/2024
4 500

Raison sociale : SARL CANOPEE

4 RUE DE L'EPERONNERIE
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 813929270

Téléphone : 02 41 78 82 25

Fax :

Siret : 813 929 270 00037

Portable : 06 45 23 37 45

Code NACE : 4329A

Site Internet : www.canopee-renovation.fr/

Numéro caisse de congés payés : 340896/K

E-mail : secretariat@canopee-renovation.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 102728770032

Responsabilité légale :

MARSOLLIER MATTHIAS GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 102728770032

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/06/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier)	18/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/12/2025
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	18/12/2025
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/12/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	18/12/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/12/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	18/12/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.